

6 février 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'annonce de l'assassinat de M. Claude Erignac, Préfet de la région Corse, Paris le 6 février 1998.

C'est avec une très grande émotion que j'apprends l'assassinat de Claude Érignac, Préfet de la région Corse, Préfet de la Corse du Sud à Ajaccio, où il représentait l'État et la République.

Je présente à son épouse et à tous les siens mes condoléances les plus sincères.

Ce grand serviteur de l'État avait mis toute son énergie, sa compétence, et sa chaleur humaine au service de nos compatriotes corses.

Je me suis immédiatement entretenu avec le Premier Ministre de ce drame et je donne au peuple français l'assurance que la police et la justice feront tout ce qui est nécessaire pour retrouver et punir les assassins de Claude Érignac.

Je veillerai à ce que l'autorité de l'État soit respectée.